



GEBO, Organisme de formation d'anatomie, physiologie et pathologie
Num. ASCA : 2257, Mme Cindy Ansermoz, Rue des Forgerons 18, 2065 Savagnier

**Bulletin d'inscription – Formation APP cycle I reconnu par l'ASCA et remplissant
les conditions RME**

Nom: Prénom:
Adresse: Code Postal et Ville:
Téléphone : E-mail:
Date de naissance: Profession:

Par la présente, je souhaite m'inscrire à la formation d'anatomie, physiologie et pathologie 2023-24, enseignée par Mme Cindy Ansermoz dans les locaux de l'institut Samgati Neuchâtel, rue des Fausses-Brayes 3 à Neuchâtel.

Pour valider mon inscription, j'effectue un virement de 400CHF sur le compte de Cindy Ansermoz à la Banque Alternative Suisse :
IBAN : CH86 0839 0035 6657 1000 2, avec mention : cours d'APP 2023-24 +
votre nom

Veillez entourer votre choix:

- Un paiement de 3600 CHF à régler avant le début du cours (3200 CHF si acompte payé au préalable)
- Trois paiements : 1200CHF avant le début du cours (800 CHF si acompte payé au préalable), 1200CHF au 31 août et 1200 CHF au 31 janvier 2024

Envoyez ce bulletin d'inscription et la convention de stage signés par e-mail à Cindyansermoz@hotmail.com ou par lettre à Cindy Ansermoz, Rue des Forgerons 18, 2065 Savagnier.

Fait à Neuchâtel, le

L'apprenant(e) :

L'école GEBO :

Convention de stage de formation de l'école GEBO

Objet: Cours de base d'anatomie, physiologie et pathologie

Programme : la formation de 180h se déroulera en 17 samedis de 9h-13h et 14h-17h et 16 dimanches de 8h30-12h30

Niveau de connaissance préalable : Aucune

Dates et lieu: Les cours se dérouleront dans les locaux de Samgati Neuchâtel, rue des Fausses-Brayes 3 à Neuchâtel. Ils auront lieu en 2023 : 1-2.04, 22-23.04, 13-14.05, 3-4.06, 24-25.06, 8-9.07, 12-13.08, 2-3.09, 23-24.09, 21-22.10, 11-12.11, 2-3.12 et en 2024 : 13-14.01, 3-4.02, 24-25.02, 23-24.03 et 20.04

Formation : La formation est assurée par Cindy Ansermoz formatrice d'adulte et ostéopathe D.O. CDS. Le matériel pédagogique et le polycopié, compris dans le prix de la formation, seront remis lors de chaque we.

Une attestation de cours et un certificat seront mis à la fin du cours sous condition de réussite des contrôles de connaissance et de la présence à 80% du cours.

Disposition financière : Le prix du stage est fixé à 3600 CHF hors repas et hébergement. Les frais d'inscriptions sont de 400 CHF et seront déduits du prix du cours. Soit l'élève s'engage à payer la totalité du cours avant le début du cours, soit par paiements fragmentés : 1200CHF avant le début du cours, 1200CHF au 31 août et 1000CHF au 31 janvier. Un justificatif de paiement sera remis à l'élève à la fin du cours.

Interruption du stage, Absence : Un élève ayant manqué un we pour une raison de force majeure dûment reconnue, peut le rattraper lors d'un prochain stage, en fonction des possibilités de l'organisateur mais ne sera pas remboursé.

En cas de mesures sanitaires restrictives, l'école GEBO se réserve le droit de dispenser les cours à distance ou de les repousser jusqu'à la levée des restrictions.

Délai de rétraction : L'école GEBO se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 15 jours avant le début des cours. Les frais d'inscriptions et de cours seront dans ce cas remboursés intégralement.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 15 jours pour se rétracter. En cas d'annulation, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour toute annulation faite moins de 15 jours avant le début de la formation, l'école GEBO facturera 50% des frais de formation. Dès le début de la formation, 100% des frais de la formation seront dus en cas de rupture du contrat.

Cas de différend : Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Neuchâtel sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à Neuchâtel , le

L'apprenant(e):

L'école GEBO: